

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU DIPLOME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPECIALITE « PERFECTIONNEMENT SPORTIF » MENTION « RUGBY À XV »

<p>REFERENTIEL D'ACTIVITES</p> <p><i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p>REFERENTIEL DE COMPETENCES</p> <p><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i></p>	<p>REFERENTIEL D'EVALUATION</p> <p><i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A 212-52 du code du sport.</p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.</p>	
		<p>MODALITES D'EVALUATION</p>	<p>CRITERES D'EVALUATION</p>
<p>UC 1- CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION</p>			
<p>Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure de rugby à XV</p> <p>Contribution à l'analyse des attentes des prescripteurs en prenant en compte les caractéristiques physiques, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>Participation aux temps de concertation avec les instances dirigeantes en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur pour favoriser l'intégration de tous</p>	<p>C1.1 - Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel en tenant compte des particularités des publics impliqués</p> <p>C1.2 - Formaliser les éléments d'un projet d'action en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en rugby à XV, - une soutenance orale. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscrit son action dans le cadre des orientations et des valeurs de la structure de rugby à XV, dans une perspective éducative et intégrative - Participe à des diagnostics sur un territoire - Inscrit son action dans le cadre des politiques publiques locales - Prend en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés et leurs caractéristiques spécifiques - Agit dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux - Implique les bénévoles dans la conception en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun afin de favoriser la

<p>Proposition d'actions dans le cadre des objectifs de la structure de rugby à XV en lien avec les spécificités des publics encadrés</p> <p>Elaboration et partage de programmes sportifs en rugby à XV adaptés aux caractéristiques et besoins de chacun</p> <p>Anticipation des évolutions possibles du projet d'action en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap</p>	<p>C1.3 - Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p>		<p>dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit les objectifs d'un projet d'action - Propose les démarches adaptées aux objectifs et aux publics pour répondre aux objectifs et aux besoins particuliers des publics. - Organise la mise en œuvre de démarches participatives - Conçoit des démarches d'évaluation - Compose une équipe d'intervenants en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous - Élabore un budget prévisionnel - Négocie avec sa hiérarchie les financements du projet d'action - Prend en compte l'impact de son action sur l'environnement professionnel
---	--	--	--

UC2 : COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION

<p>Coordination d'une équipe bénévole et professionnelle au sein d'une structure de rugby à XV</p> <p>Organisation des collaborations entre professionnels et bénévoles en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous</p>	<p>C2.1 - Animer une équipe de travail en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participe au recrutement en veillant à respecter l'intégration de tous - Anime les réunions au sein de la structure de rugby à XV en adaptant les objectifs, plan d'actions, démarches et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous - Met en œuvre les procédures de travail
--	---	--	---

<p>Gestion de la dynamique de groupe en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers</p> <p>Définition des choix techniques et stratégiques</p> <p>Conception de la communication adaptée aux caractéristiques singulières du public visé</p> <p>Représentation de la structure auprès des différents acteurs et partenaires</p>	<p>C2.2 - Promouvoir les actions programmées en adaptant les modalités de communication aux singularités de son interlocuteur</p> <p>C2.3 - Gérer la logistique des programmes d'action</p> <p>C2.4 - Animer la démarche qualité</p>	<p>expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en rugby à XV,</p> <p>- une soutenance orale.</p>	<p>adaptées aux caractéristiques spécifiques des acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participe aux actions de tutorat dans la structure de rugby à XV en prenant en compte les caractéristiques spécifiques du tuteur - Facilite les démarches participatives au sein de la structure de rugby à XV afin de favoriser l'intégration de tous - Accompagne le développement des membres de l'équipe en prenant en compte les caractéristiques et besoins particuliers de manière à favoriser l'intégration de tous - Représente la structure de rugby à XV - Conçoit une démarche de communication - Participe aux actions des réseaux partenaires - Contrôle le budget des actions programmées - Gère les partenariats financiers - Planifie l'utilisation des espaces de pratiques et des moyens matériels adaptés aux caractéristiques des publics - Rend compte de l'utilisation des moyens financiers - Anticipe les besoins en termes logistique - Organise la maintenance technique - Veille au respect des procédures de travail - Adapte le programme d'action en cas de nécessité
--	--	--	--

			- Effectue le bilan des actions réalisées
UC3 : CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF EN RUGBY A XV			
Encadrement d'activités de perfectionnement sportif en rugby à XV en enseignement et entraînement	C3.1 - Conduire une démarche d'enseignement en rugby à XV en prenant en compte les particularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants	La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de : - une mise en situation professionnelle d'encadrement durant laquelle le candidat conduit une	Le candidat : - Définit une progression pédagogique en rugby à XV adaptée aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés - Conduit un enseignement en rugby à XV adapté aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés
Proposition de programme de perfectionnement sportif dans le cadre des objectifs de la structure de rugby à XV adapté aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés	C3.2 - Conduire une démarche d'entraînement en rugby à XV à partir des caractéristiques singulières adaptées aux objectifs de perfectionnement sportif des pratiquants	séance d'entraînement, préalablement préparée et située dans son projet d'entraînement (cahier d'entraînement), suivie d'un entretien. - une mise en situation professionnelle de formation de cadres à destination de personnes concernées par l'enseignement du rugby, suivie d'un entretien.	- Évalue un cycle d'enseignement en rugby à XV notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques et des besoins particuliers des pratiquants
Proposition de démarches d'entraînement avec des objectifs adaptés, au niveau de progression technique et aux caractéristiques spécifiques des pratiquants	C3.3 - Conduire des actions de formation en rugby à XV en prenant en compte les singularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants	- une mise en situation professionnelle de formation de cadres à destination de personnes concernées par l'enseignement du rugby, suivie d'un entretien. - une étude de cas concret d'entraînement comprenant une préparation du sujet et une soutenance orale.	- Définit le plan d'entraînement en rugby à XV adapté aux spécificités des publics encadrés - Conduit l'entraînement en rugby à XV en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants
Coordination de l'encadrement des apprentissages en rugby à XV			- Encadre un groupe dans le cadre de la compétition en rugby à XV en prenant en compte la singularité de chaque pratiquant
Conduite de temps de perfectionnement en rugby à XV en lien avec les singularités des pratiquants			- Évalue le cycle d'entraînement en rugby à XV
Evaluation des compétiteurs en lien avec leurs spécificités			- Élabore des scénarios pédagogiques en rugby
Accompagnement des compétiteurs dans l'analyse de leur pratique en adaptant les démarches et outils pédagogiques à leurs caractéristiques spécifiques			

<p>Conception d'interventions dans le champ de la formation en rugby à XV à partir des singularités des stagiaires</p> <p>Mise en œuvre de situations formatives en rugby à XV à partir des singularités des stagiaires</p>			<p>à XV adapté aux caractéristiques singulières de chaque stagiaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prépare les supports de ses interventions en rugby à XV en adaptant les modalités de transmission de l'information aux singularités de son public afin de s'assurer de sa compréhension par tous - Met en œuvre une situation formative en rugby à XV en prenant en compte les singularités motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants et des stagiaires - Adapte son intervention aux réactions et aux caractéristiques spécifiques des stagiaires en rugby à XV - Évalue des actions de formation en rugby à XV notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques et des besoins particuliers des stagiaires
---	--	--	--

UC 4 : ENCADRER LE RUGBY À XV EN SÉCURITÉ

<p>Encadrement du rugby à XV en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers</p> <p>Encadrement du rugby à XV en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, et en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités</p>	<p>C4.1 - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en rugby à XV</p> <p>C4.2 - Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une mise en situation professionnelle d'encadrement durant laquelle le candidat conduit une séance 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en rugby à XV - Explicite les différents éléments de la démonstration technique en rugby à XV en choisissant des moyens de transmission de l'information
---	--	--	---

<p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité rugby à XV en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants</p> <p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en rugby à XV</p> <p>Prévention des violences et du dopage.</p>	<p>C4.3 - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants de rugby à XV en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques</p> <p>C4.4 - Assurer la sécurité des pratiquants de rugby à XV et des tiers tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers</p>	<p>d'entraînement en sécurité, suivie d'un entretien portant spécifiquement sur les aspects sécuritaires de la pratique et de la sécurité des pratiquants.</p>	<p>adaptés aux caractéristiques des pratiquants.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au pratiquant d'expérimenter la discipline en sécurité. - Évalue et anticipe les risques objectifs liés à l'activité rugby à XV pour le pratiquant en accordant une vigilance particulière à ses caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques). - Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en rugby à XV en prenant en compte les singularités du pratiquant - Évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique du rugby à XV - Anticipe les risques juridiques liés à la pratique du rugby à XV et au milieu dans lequel il se pratique - Assure la sécurité passive des équipements de rugby à XV
---	--	--	--

			<ul style="list-style-type: none">- Prévient les comportements à risque en rugby à XV- Agit ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables.
--	--	--	--